



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT	V 3000 LIQUIDE
CODE DU PRODUIT	1110
UTILISATION DU PRODUIT	Détergent pour le lavage manuel de la vaisselle
NOM DU FABRICANT	Vénus Multiligne Ltée
ADRESSE	12480 boul Industriel, P.A.T., Quebec, H1B 5P5
NO. DE TELEPHONE	(514) 645-2293 Urgence : (613) 996-6666
PREPARE PAR	Département Santé et Sécurité
DATE D'ÉDITION	7 novembre 2013

SECTION 2 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom	Numéro CAS	% en Poids
Laureth sulfate de sodium	68585-34-2	1 - 5
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	3 - 7
N-oxyde de N-[3-(diméthylamino)propyl]myristamide	67806-10-4	1 - 5

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

VOIE DE PENETRATION

CONTACT AVEC LA PEAU	Passablement irritant pour la peau.
CONTACT AVEC LES YEUX	Modérément irritant pour les yeux.
INHALATION	Légèrement irritant pour le système respiratoire.
INGESTION	Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante froide. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS (Suite)

V 3000 LIQUIDE

INHALATION	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
INGESTION	Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	> 100°C. Produit ne favorise pas la combustion
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Non disponible
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ	
SEUIL MAXIMAL:	Non disponible
SEUIL MINIMAL:	Non disponible
PRODUITS DE LA COMBUSTION	Non disponible.
TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Ventiler les lieux du déversement ou de la fuite. Ne pas toucher aux contenants endommagés ni au produit déversé à moins de porter un équipement de protection adéquat. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau ou les zones confinées.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
MÉTHODES DE NETTOYAGE	Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable à l'eau aux fins d'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage.
ENTREPOSAGE	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas entreposer à une température supérieure 50°C.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

V 3000 LIQUIDE

SYSTÈME DE CONTRÔLE TECHNIQUE	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable.
Protection Individuelle	
PROTECTION DE LA PEAU	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
PROTECTION DES YEUX	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
PROTECTION DES MAINS	En cas de manipulation prolongée ou répétitive, porter les types de gants suivants: Gants étanches.
RESPIRATOIRE	Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide
COULEUR	Vert
ODEUR	Aucun odeur
pH	6.5 à 7 (100%)
POINT D'ÉBULLITION (°C)	Non disponible
POINT DE FUSION/DE CONGÉLATION	Non disponible
DENSITÉ RELATIVE	1.08 à 1.2
PRESSION DE VAPEUR	Non disponible
SEUIL DE L'ODEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible
PROPRIÉTÉS DE DISPERSIBILITÉ	Facilement dispersé dans l'eau froide et l'eau chaude.
SOLUBILITÉ	Facilement soluble dans l'eau froide et l'eau chaude.

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Le produit est stable.
CONDITIONS D'INSTABILITÉ	Non disponible
INCOMPATIBILITÉ AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES	Agents d'oxydation.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone, oxydes de sodium, oxydes de soufre.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS EN CAS D'EXPOSITION	
PEAU	Passablement irritant pour la peau.
YEUX	Modérément irritant pour les yeux.
INHALATION	Légèrement irritant pour le système respiratoire.
INGESTION	Aucun effet important ou danger critique connu.

EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

EFFETS CANCÉROGÈNES	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS TÉRATOGENES	Aucun effet important ou danger critique connu.
SENSIBILISATION AU PRODUIT	Aucun effet important ou danger critique connu.
PRODUITS SYNERGIQUES	Non disponible.

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<u>Nom des Ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	DL50	438 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	1330 mg/kg	Orale	Souris
Laureth sulfate de sodium	DL50	1,6 g / kg	Orale	Rat
N-oxyde de N-[3-(diméthylamino)propyl]myristamide	DL50	> 1,000 mg/kg	Orale	Rat

SECTION 12 - INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE**DONNÉES SUR L'ÉCOTOXICITÉ**

<u>Nom des Ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	Daphnia	48 heures	Aiguë CE50 5.88 mg/l
	Poisson	96 heures	Aiguë CL50 6.5 mg/L
	Poisson	96 heures	Aiguë CL50 1.68 mg/l
	Poisson	96 heures	Aiguë CL50 1.18 mg/L
PRODUITS DE DÉGRADATION	Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO ₂), oxydes de sodium, oxydes de soufre (SO ₂ , SO ₃ , etc.), quelques oxydes métalliques.		

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS LORS DE L'ÉLIMINATION**ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter, la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION CORRECT	CLASSE	NUMÉRO UN	GRUPE D'EMBALLAGE	AUTRES INFORMATIONS
-	-	Non réglementé	-	

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

V 3000 LIQUIDE

CLASSIFICATION SIMDUT

Classe D-2B: Matières toxiques ayant d'autres effets.

CONFORMEMENT DU RPC

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique referme tous les renseignements exigés par le RPC.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

DATE D'ÉDITION

2013-11-07 08:49

NOM DU RESPONSABLE

Elysa Raminosa (Chimiste)

AVIS AU LECTEUR

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes pour ce qui touche de la formule utilisée pour la fabrication du produit dans le pays d'origine. Étant donné que certaines données, standards ou réglementations évoluent et que les conditions d'utilisation et de manipulation échappent à notre contrôle, aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à l'exhaustivité ou l'exactitude permanente de ces informations.